

ambition le poussait à devenir lui-même entrepreneur. Précisément, les travaux importants et difficiles de l'agrandissement de la gare de Montluçon, lui en offrirent l'occasion et lui furent confiés.

Là, il montra et déploya son savoir et sa compétence en matière de travaux. Malgré un délai court et toutes les difficultés créées par le mouvement intense dans une grande gare, il termina ses travaux au terme fixé et régla l'entreprise à la satisfaction générale.

Ce fut à ce moment que notre association fut réalisée. Hélas! la mort impitoyable l'a faite trop courte. Empêché, je n'ai pu accompagner mon Camarade à sa dernière demeure.

Un ami commun, M. Mielle, conducteur des travaux de la construction du barrage de Grosbois a pu me suppléer et a prononcé quelques paroles émues sur la tombe de notre ami.

Notre camarade Canaud (Ang. 1878), conducteur des Ponts et Chaussées, à Guéret, a, à son tour, prononcé les paroles suivantes :

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers dont il faisait partie et en mon nom personnel, que je viens dire un dernier adieu et rendre un suprême hommage de sympathie au camarade Chansard, disparu brusquement, dans la force de l'âge, entouré de l'amitié et de l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Je souhaite que ce faible témoignage adoucisse, dans la mesure du possible, la douleur de sa veuve et de ses vieux parents.

Adieu donc, mon cher Camarade, reposez en paix.

J. POULANGEON
(Aix 1867).

DECLÉTY (Louis)

Châlons 1872

Le 31 décembre dernier, ont eut lieu à Saint-Quentin les obsèques de notre camarade Louis Decléty, officier d'Académie, administrateur de la Société des constructions mécaniques de Saint-Quentin, président du Syndicat métallurgique de Saint-Quentin et de la région.

Malgré le froid, une foule nombreuse a accompagné notre regretté Camarade jusqu'à sa dernière demeure.

De nombreuses et belles couronnes, parmi lesquelles celles de notre Société et du Groupe régional, ont été déposées sur sa tombe.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Faroux, président du Conseil d'administration de la Société des constructions mécaniques; Caremelle, président du Groupe régional de Saint-Quentin, de notre Société; Mariolle, fils de notre regretté camarade Mariolle-Pinguet; Sirieix, notre camarade, chef des ateliers de chaudronnerie de ladite Société des constructions mécaniques; Vauquier, constructeur à Lille; Théry, de la banque Théry et C^{ie}.

Des discours, dont nous citons ci-après les principaux passages, ont été prononcés sur la tombe par MM. Faroux, au nom de la Société des constructions mécaniques; Mariolle fils, au nom du Syndicat métallurgique régional; Sirieix, au nom du personnel de la Société des constructions mécaniques, et Caremelle, président du Groupe régional de Saint-Quentin au nom de notre Société et dudit Groupe.

DISCOURS DE M. FAROUX

MESDAMES ET MESSIEURS,

J'ai le douloureux devoir d'exprimer, au nom du Conseil d'administration des Constructions mécaniques de Saint-Quentin, le profond chagrin que lui cause la mort d'un de ses membres les plus dévoués.

M. Decléty nous a donné pendant sept ans une collaboration de tous les instants, une activité mise au service d'une intelligence pénétrante; de rares qualités morales nous l'avaient rendu cher, et nous font ressentir sa perte plus sensible.

Il nous était arrivé dans toute la force de l'âge, dans toute la maturité du caractère, avec une expérience professionnelle acquise dans les divers emplois qu'il avait occupés.

.....
Travailleur infatigable et d'un dévouement absolu aux intérêts confiés à sa sollicitude, il apporta un zèle et une énergie tenaces à l'étude des questions qui ressortissaient de ses fonctions : organisation intérieure des ateliers, distribution du travail, perfectionnement de l'outillage, direction du personnel; il traitait tous ces points si importants au succès d'une industrie, avec la compétence supérieure que peut seule donner la science

de l'ingénieur et du mécanicien, jointe à son remarquable esprit d'ordre, à une probité exemplaire, à la conscience éclairée du devoir et de la responsabilité. Je ne veux apporter qu'une seule preuve de cette supériorité, et elle suffira : c'est le témoignage que ses collègues constructeurs de la région lui rendirent, en le nommant à l'unanimité président de leur syndicat.

.....

DISCOURS DE M. H. MARIOLLE

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai la pénible mission d'adresser, au nom du Syndicat métallurgique de Saint-Quentin et de la région, le suprême adieu à notre cher Président.

.....

Travailleur infatigable, il mettait au service d'un esprit toujours en éveil, une remarquable intelligence. Les études économiques avaient un attrait particulier pour lui. Aussi, dès son arrivée à Saint-Quentin, convaincu des avantages de l'Association pour les membres d'une même corporation, prit-il l'initiative de la constitution d'un Syndicat métallurgique. Il ne s'épargna ni démarches ni peines, et fut assez heureux pour réussir. Il fut élu à sa création, en 1899, Président du nouveau Syndicat, et, depuis fut maintenu à sa tête à chaque renouvellement du bureau. Nous étions en droit d'espérer de le voir longtemps encore présider à nos travaux.

Tous ses collègues ont pu juger avec quelque scrupuleuse exactitude il remplissait ses fonctions; combien ses avis étaient précieux, et de quelle courtoisie étaient les rapports qu'il avait avec tous. On peut dire qu'il était véritablement l'âme de notre association.

Sa perte est cruellement ressentie par nous.

.....

DISCOURS DE M. SIRIEIX

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est avec l'émotion la plus profonde que je viens adresser, au nom du personnel, un dernier adieu à notre cher administrateur, M. Decléty.

.....

M. Decléty était essentiellement bon. Sa bienveillance et son affabilité vis-à-vis de ses subordonnés étaient extrêmes. Sa sollicitude s'étendait à tous; un d'entre nous était-il obligé de suspendre tout travail, soit par maladie, soit par accident? Il ne le perdait pas de vue un seul instant, s'inquiétant sans cesse de ses besoins, et exprimant toute sa satisfaction lorsqu'il venait reprendre son rang au milieu de ses camarades.

Il écoutait avec bonté, et toujours avec le plus vif désir d'y donner une suite favorable, toutes les réclamations qui lui étaient adressées.

Il était doué d'un grand esprit d'équité et de justice, aussi était-il profondément estimé de tout son personnel.

Il avait par dessus tout, un esprit méthodique qui lui permettait de ne rien négliger, et ses ordres nets et précis, donnaient une heureuse impulsion à la marche et à l'exécution des travaux.

DISCOURS DE M. CAREMELLE (Châl. 1863)

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE SAINT-QUENTIN

MESDAMES,
MESSIEURS,
MES CHERS CAMARADES,

J'ai la triste mission, comme président du Groupe régional de Saint-Quentin de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, de venir, sur cette tombe prématurément ouverte, au nom de notre Société et de notre Groupe, rendre les derniers devoirs à Louis Decléty et, au nom de tous nos Camarades, prendre part à l'immense douleur de sa famille si éprouvée, au désespoir de son épouse et à la désolation de ses chers enfants, en leur exprimant tous nos plus sincères regrets et les assurant de notre respectueuse sympathie dans l'affreux malheur qui vient de les atteindre.

Entré à l'École de Châlons en 1872, sorti en 1875, Louis Decléty, né à Arques (Pas-de-Calais), a commencé sa carrière, comme la plupart d'entre nous, par être dessinateur. Il débuta à Fives-Lille où ces aptitudes spéciales le firent vite nommé chef d'équipe. Il quitta cet établissement pour être attaché à l'entretien du matériel de l'important peignage Vinchon à Roubaix, puis, successivement, il fut choisi comme ingé-

nieur adjoint de la maison Dujardin et ingénieur de la maison Vauquier, à Lille, où il est resté jusqu'en 1894.

Mais, avec son ardeur au travail et les connaissances acquises dans ces diverses maisons, il jugea qu'il pouvait mieux faire; c'est alors que notre camarade Dessin et lui fondèrent à Ham l'établissement Dessin et Decléty.

Notre regretté camarade de promotion, Pinte, qui dirigeait les ateliers de la Société de constructions mécaniques de Saint-Quentin, s'étant, en 1896, pour des raisons de santé, démis de ses fonctions, le Conseil d'administration offrit à MM. Dessin et Decléty la direction double de ses importants ateliers.

C'est dans cette brillante et difficile situation que Decléty vient de succomber.

La mort qui nous a enlevé depuis peu deux des nôtres, MM. Mariolle-Pinguet et Moral de Brissy, frappe cruellement notre région. Il y a deux mois presque jour pour jour, nous assistions aux obsèques du vétéran de notre Groupe, j'ai nommé M. Mariolle-Pinguet, l'une des gloires de notre industrie nationale et de nos chères Écoles, qui s'est éteint après une longue et laborieuse carrière non sans avoir rendu à l'industrie les services que vous connaissez; et, fatalité! c'est Decléty qui avait bien voulu, sur nos instances, prendre la parole sur sa tombe, ici près.

Nul autre que lui n'était mieux qualifié pour retracer la vie de M. Mariolle; il l'a fait avec le désintéressement et le cœur du Gadz'arts, en y associant tout ce que son expérience de constructeur lui avait permis d'apprécier.

D'un esprit élevé, de rapports distingués, de manières affables et prévenantes, Decléty était sévère pour lui-même, et si, quelquefois, il a dû l'être pour d'autres, cela n'excluait pas en lui une extrême bienveillance; il avait un cœur d'élite.

Dans nos réunions amicales, je n'ai pas connu de meilleur camarade. S'intéressant particulièrement aux choses de notre Société et de notre groupe Saint-Quentinois, il était heureux et fier de les voir prospérer et s'étendre pour le bien de tous; très au courant de tout ce qui s'y faisait, nous le consultations volontiers dans les cas difficiles.

Un de nos bons Camarades citait, il y a quelque mois, en pareille circonstance, ces paroles d'un philosophe ancien : « Heureux, ceux qui meurent jeunes, ils sont aimés des Dieux. »

Heureux, en effet, car la vie n'étant qu'une suite de vicissitudes, c'est à ces maux et misères qu'ils échappent en la quittant.

Mais ce n'est pas celui qui s'en va qu'il faut plaindre. Sa vie, si courte fut-elle, n'a été que de labeur et de travail; ce sont ceux qui restent, qui l'aimaient et qui le pleurent. Aussi, au nom de notre grande Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et de notre Groupe régional de Saint-Quentin, je renouvelle à M^{me} Decléty, à ses chers enfants si profondément éprouvés, à toute cette famille dans les larmes qui conservera toujours le souvenir de celui qui n'est plus, tous nos sentiments de douloureuse sympathie.

Adieu! au nom de tous, cher Camarade, reposez en paix dans votre dernier sommeil!

Votre souvenir restera profondément gravé dans nos cœurs!

La Commission régionale de Saint-Quentin.